

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DIGNA

Vendredi 18 juin 2021 à 19h30
Salle Communale de la Mairie

Présents : Mrs GAY Jean-Christophe, CHATEL Aurélien, MARIOTTE Raymond, BALLAND Régis,
PERROT Mickaël, NICOD Marc – Mmes GIROD Stéphanie, VILLANCHER
Béatrice, MARECHAL Léa

Absents : VERNIER Guy - EURIN Céline – Secrétaire : PERROT Mickaël

Date de convocation du Conseil municipal 9/06/2021

➤ **Approbation du compte rendu précédent**

➤ **Compte rendu réunion(s) extérieure(s)**

- ◆ Tourisme = ➤ Balisage chemins Clunisien
 - Explore game : le secret de M. MOYSE, réservation auprès de l'office de tourisme de ST Amour
 - Aire de camping-car à Orbagna : terminée fin juin
 - Nouveau site internet, visible dès fin juin : www.tourisme-portedujura.fr
- ◆ Social:
 - Espace France Service à St Amour ouverture courant le 1^{er} semestre 2022 Et à Cousance en septembre 2021
 - Mam : Projet à St Amour, ouverture de celle de Val-Sonnette en septembre 2021
 - Forum des associations le 4 septembre 2021 à Cousance
- ◆ Economie Haut débit : études sur dossier pour les attributions d'aides aux entreprises
- ◆ SICTOM : réunion sur la collecte incitative qui débutera en janvier 2021. Ramassage des bacs gris et bleu tous les 15 jours.
- ◆ Travaux Route de Chatel : fin des travaux prévue semaine 25
- ◆ Conseil communautaire 19/05/2021 : Compte rendu disponible sur le site

➤ **PLUI : Délibération**

◆ PLUi : la loi n°201-366 du 24 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme ou carte communale au communauté de communes. Une décision au sein des communes devra être prise avant le 30 juin 2021.

Le 7 mai 2021, M. BUCHOT nous avait présenté le SCOT et avait répondu aux différentes questions sur la carte communale, le PLU et PLUi

Après en avoir délibéré, peser le pour et le contre, le conseil Municipal, refuse à l'unanimité, le transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes

➤ **Bien sans maître : délibération**

La parcelle ZD 28 située au Cras pour une superficie de 1298 m² n' a pas de propriétaire connu et les contributions foncières ne sont pas dues au vue de la superficie de ce terrain.

Un arrêté, portant constatation de la vacance ce bien, a été affiché durant 6 mois. Aucune réclamation n'ayant été émise, ce bien est déclaré sans maître et incorporé dans le patrimoine communal

Accord de tous à l'unanimité

➤ **Repas des aînés**

M. le Maire propose qu'un moment de convivialité soit organisé début septembre avec les aînés de la commune. Accord de tous. La commission sociale se réunira pour organiser cette journée.

➤ **Clôture aire de jeux**

Une demande de prix va être faite pour la pose de claustra entre l'aire de jeux et l'habitation

➤ **Vente de terrain**

M. le Maire informe qu'un terrain appartenant à la commune figure en zone constructible. Après visualisation de ce bien et débat, il en ressort qu'aucune décision ne sera prise dans l'immédiat

➤ **Forêt**

En concordance avec le programme établi avec l'ONF, aucune vente de bois(ou très peu) n'aura lieu en 2022.

Des arbres seront replantés là où devait s'implanter la bâche contre l'incendie.

➤ **Elections du 27 juin 2021**

Horaires	27 juin 2021
De 8 heures à 12 Heures Président du Bureau	✓M. NICOD Marc ✓Mme VILLANCHER Béatrice ✓M. GUITON Paul ✓M. CHARVET Alain ✓M. GAY Jean-Christophe
De 12 heures à 15h00 Président du Bureau	✓M. CHATEL Aurélien ✓Mme MARECHAL Léa ✓M. PERROD Mickaël ✓GIROD Stéphanie ✓M. GAY Jean-Christophe
De 15h00 heures à 18h00 Président du Bureau	✓Mme BOUBET Monique ✓M. PERROT Mickaël ✓M. CHATEL Aurélien ✓Mme GIROD Stéphanie ✓M. GAY Jean-Christophe

➤ **Question(s) Diverse(s)**

- L'entreprise SICLI a effectué l'entretien des extincteurs communaux.
- M. GADROY Pascal propose une exposition de ces photos dans le village
- A compter du 1^{er} juillet, M.ROTA, médecin à Cousance, arrête son activité.
- Fauchage vers l'Étang : les années antérieures ce fauchage (ainsi qu'à d'autres endroits sur la commune) était fait bénévolement et régulièrement par un membre du conseil précédent, voilà pourquoi cela peut vous paraître moins bien entretenu...
- La clé de la décharge pour les déchets verts est disponible en mairie
- Une soirée contes devrait se dérouler sur la commune fin juillet

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance,

